

10 Ans de Garantie

sur les pièces acier composant le foyer de combustion



M A X B L A N K
HIGH QUALITY

Nous vous accordons cette garantie pour les poêles Max Blank - High Quality comme suit :

a) La garantie de 10 ans du fabricant Max Blank se limite aux pièces en acier composant avec les pierres réfractaires le foyer de combustion.

b) La garantie comprend le remplacement gratuit des pièces en acier reconnues défectueuses si celles-ci entraveraient le fonctionnement correct du poêle.

c) La garantie est limitée à 10 ans et prend effet à partir de la date du départ du poêle de l'usine et nécessite la facture d'achat, le numéro de série et la liste de réception signée des 2 parties. La garantie est exclue en cas de rétrocession ou en cas d'achat par Internet, elle n'est pas cessible en cas d'achat d'occasion.

d) La garantie implique une installation par des professionnelles selon les instructions contenues dans le Manuel Technique et une utilisation correcte selon la Notice d'Utilisation.

e) La garantie ne prend pas en compte l'abrasion et l'usure normale, des traces de violence, surcharge ou une utilisation inappropriée !

f) La garantie ne comprend pas les prestations en relation avec le montage, le démontage ou l'installation d'éléments ou de pièces comme décrit sous point b).

g) Exclus de la garantie de 10 ans sont les bruits de dilatation d'origine physique, ainsi que les éléments et pièces ne figurant pas sous le 1^{er} point a), comme la cassette à pellets, chamottes, dégazéificateur, verres, joints, pièces d'usure, éléments d'habillage ainsi que les surfaces peintes.

h) La garantie ne comprend pas d'autres droits comme celui d'une remise, d'un désistement ou des dommages et intérêts.

i) La garantie de 10 ans expire indépendamment du fait que vous en ayez profité ou pas. L'échange d'une pièce ou d'un élément n'entraîne pas un allongement ou le renouvellement de cette garantie.

j) Tous les droits légaux ainsi que ceux issus de votre contrat avec votre partenaire Max Blank restent inchangés.

k) Pendant la garantie c'est votre partenaire qui est responsable pour toutes les prestations sous garantie.

l) Pour tout différent, seuls les tribunaux allemands sont compétents.

La garantie n'est valable que si la liste de contrôle de la mise en route de votre poêle a dument été remplie et signée des 2 parties.

Nous vous souhaitons avec le poêle Max Blank – High Quality une agréable et chaleureuse atmosphère chez vous.